

## OLIVIER DUSSOPT SECRETAIRE D'ETAT AUPRES DU MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 12 mars 2018 N° 188

## Communiqué de presse

Réunion du conseil commun de la fonction publique du 9 mars 2018 : ouverture d'une concertation sur l'égalité professionnelle et rendez-vous salarial 2018

M. Olivier DUSSOPT, secrétaire d'Etat auprès de M. Gérald DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics, a présidé le 9 mars l'assemblée plénière du Conseil commun de la fonction publique, dédiée à l'égalité professionnelle dans la fonction publique.

Devant les représentants des employeurs des trois versants de la fonction publique et des organisations syndicales, le secrétaire d'Etat a rappelé l'engagement fort du Président de la République qui a fait de **l'égalité professionnelle une grande cause nationale du quinquennat**. « L'accord du 8 mars 2013, conclu à l'unanimité des organisations syndicales et des employeurs publics, a permis de faire progresser l'égalité professionnelle dans les textes, dans les pratiques Rh et dans le dialogue social » a constaté le secrétaire d'Etat. « Il nous faut désormais agir sur tous les leviers structurels permettant de réduire les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes dans les rémunérations et les parcours professionnels, avec l'ambition de résultats tangibles d'ici à la fin du quinquennat ».

La séance du Conseil commun de la fonction publique a été dédiée, après la présentation du rapport annuel sur l'égalité professionnelle dans la fonction publique, au lancement de la concertation relative à l'égalité professionnelle dans la fonction publique. En réponse aux questionnements de plusieurs organisations syndicales, le secrétaire d'Etat a confirmé la volonté du Gouvernement d'arriver à un nouvel accord. Mixité des métiers, égalité salariale, parité dans les nominations, égalité dans les déroulements de carrière, organisations de travail innovantes, lutte contre les stéréotypes, prévention et traitement des violences sexistes et sexuelles, accompagnement des situations de grossesse et de parentalité, gouvernance des politiques d'égalité, sont autant de thématiques qui seront abordées dans le cadre des travaux qui débuteront à la DGAFP le 23 mars prochain. Les organisations syndicales et les employeurs publics territoriaux et hospitaliers ont été invités à transmettre leurs contributions.

La réunion du Conseil commun de la fonction publique a également été l'occasion d'informer les partenaires sociaux de l'organisation du rendez-vous salarial en juin prochain. Interpellé par la CFDT quant à l'absence de réponse apportée au courrier du 15 décembre 2017 de huit organisations syndicales représentatives sur l'avancement du rendez-vous salarial 2018, le secrétaire d'Etat a indiqué « être en capacité aujourd'hui de dire que ce rendez-vous salarial aura lieu entre le 10 et 20 juin, soit avant la période de préparation budgétaire et une fois que les perspectives économiques et budgétaires seront connues ».

## **Contact presse**:

Secrétariat du chef de cabinet : 01 53 18 45 75

Adresse mail: chefcab.semacp@cabinets.finances.gouv.fr









Toute l'actualité du ministère sur les réseaux sociaux

